

2.3 Aspects sociaux : Les acteurs locaux

2.3.5 Santé et sécurité des collectivités

Suivi et évaluation

Les entreprises doivent établir des indicateurs relatifs à la santé et à la sécurité des collectivités et faire le suivi de ces indicateurs tout ou long du projet. Au stade de l'évaluation, elles peuvent réunir des données de base sur des indicateurs tels que les taux d'incidence de maladies pour ensuite faire des comparaisons avec les résultats d'évaluations subséquentes.

Les entreprises doivent documenter le rendement de leur plan de santé communautaire et intégrer dans leurs programmes et plans de gestion les mesures correctives et préventives appropriées. En collaboration avec les tierces parties, elles appliqueront ces mesures et veilleront à leur suivi.

Questions pour l'auto-évaluation

- Des indicateurs adéquats et appropriés en matière de santé et de sécurité communautaires ont-ils été adoptés?
- Des processus ont-ils été mis en place pour le suivi et l'évaluation des plans de gestion de la santé et de la sécurité communautaires?

RESSOURCES ADDITIONNELLES

(anglais seulement) Introduction to Health Impact Assessment.

<http://www.irc.org/wps/wcm/connect/a0f1120048855a5a85dcd76a6515bb18/HealthImpact.pdf?MOD=AJPERES>

(anglais seulement) Health Impact Assessment: Summary of the Good Practice Guidance. Accessible par l'intermédiaire de la bibliothèque sur le site Web de l'ICMM

(anglais seulement) Good Practice Guidance on HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria. Accessible par l'intermédiaire de la bibliothèque sur le site Web de l'ICMM

(anglais seulement) Community Health Programs in the Mining and Metals Industry. Accessible par l'intermédiaire de la bibliothèque sur le site Web de l'ICMM